

Administrateur de TOUR(S)HABITAT : pourquoi pas vous ?

En décembre prochain, les locataires éliront leurs représentants au Conseil d'Administration de TOUR(S)HABITAT. Une fonction importante à laquelle vous pouvez prétendre (voir ci-dessous).

Qui peut-être éligible ?

- Toute personne physique, âgée de dix-huit ans au minimum et ne tombant pas sous le coup des dispositions de l'article L. 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation.
- Locataire d'un local à usage d'habitation.
- Pouvant produire soit la quittance correspondant à la période de location précédant l'acte de candidature, soit le reçu mentionné à l'article 21 de la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, soit la décision de justice octroyant des délais de paiement du loyer ou des charges, chaque contrat de location ne donne droit qu'à une seule candidature.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR L'EXPÉRIENCE ?

Rapprochez-vous des différentes Associations de Locataires qui sont déjà présentes dans le département (AFOC, CLCV, CNL, CSF,) pour intégrer une liste.

Dépôt des candidatures :
du 20 au 29 octobre 2014.

Lettre éditée par TOUR(S)HABITAT

1, rue Maurice Bedel
37033 Tours cedex 1
Tél. 02 47 60 13 00

Directeur de la publication : Didier Loubet
Conception : Double V
Photos et textes : TOUR(S)HABITAT - Audrey Vaire
Impression : Imprimerie Graphival
ISSN 1272 - 8942 - Dépôt légal à parution
Document imprimé sur du papier participant à la gestion durable des forêts.



Le rôle de l'Administrateur Représentant des Locataires

Vote du budget, acquisitions foncières, augmentation des loyers, attribution des logements, l'Administrateur, membre du Conseil d'Administration de TOUR(S)HABITAT est impliqué dans toutes les grandes décisions de l'organisme.

Sa mission : représenter les locataires auprès de l'Office

Elus pour quatre ans, les Administrateurs, en plus de siéger au Conseil d'Administration, assurent également le lien entre le bailleur et les locataires. « *Nous venons en aide à tous les locataires en difficulté qui nous sollicitent* », explique ainsi Jocelyne Real, l'une des quatre représentant(e)s actuellement en poste. Contester un état des lieux, réclamer au bailleur des travaux dans le logement etc. Les élus se révèlent être de précieux conseillers. « *Les locataires ne sont pas forcément informés de toutes les procédures* », explique ainsi Sylvie Mercier, administratrice elle aussi. « *Nous sommes là pour les aider.* » Et de concéder : « *le titre d'Administrateur donne souvent plus de poids, plus de crédit au dossier* ».

Et pourquoi pas vous ?

En décembre prochain, les locataires auront donc à désigner leur quatre nouveaux représentants. Pour prétendre au poste, un seul impératif : louer un appartement à TOUR(S)HABITAT. « *Il n'y a pas forcément besoin de connaître en détail le monde HLM* », explique Jocelyne Real. Seule la volonté compte. Pour le reste, on apprend « sur le tas ». De la volonté, mais aussi du temps. Car siéger au Conseil d'Administration demande de l'investissement.

« *C'est vrai que c'est plus compliqué lorsque l'on est salarié* », concède Sylvie Mercier. « *Il faut être disponible* ». Il existe toutefois différents niveaux d'engagement. « *Chaque candidat figure sur une liste de 8 personnes présentée par une Association œuvrant dans le domaine du logement* » explique ainsi Sylvie Mercier. « *Ceux qui désirent s'engager mais qui ne disposent que peu de temps peuvent très bien s'inscrire en bas de liste* ».

Notre quartier **Notre logement** **Notre immeuble**

Ça compte pour nous !

ÉLECTIONS DE VOTRE QUARTIER
C'EST VOUS QUI VOTEZ !
LOCATAIRES HLM

Du 15 novembre au 15 décembre 2014, faites comme nous, votez pour les **représentants de locataires** qui vous représenteront auprès de votre bailleur Hlm.
Découvrez les 6 bonnes raisons de participer au vote en consultant le site www.union-habitat.org
Consultez votre bailleur pour connaître les modalités du vote.

Toute récente Administratrice Sylvie Ganne conclut, « *il n'est pas toujours facile de concilier intérêt général et intérêt personnel. En tant que locataire, nous savons qu'en défendant les autres, on se défend aussi soi-même* ». Enfin pour elle, le Conseil d'Administration ne doit pas être « *une simple chambre d'enregistrement* » mais doit fonctionner comme un conseil syndical d'une copropriété.

Pour info

TOUR(S)HABITAT précise que le Mouvement HLM organise régulièrement des sessions de formation destinées aux Administrateurs et que leur participation aux différentes réunions fait l'objet d'une indemnité forfaitaire.



Les jardins familiaux du Clos-Moreau rencontrent un vrai succès !

Les jardins du Clos-Moreau accueillent les jardiniers amateurs depuis maintenant un an. Au-delà de leur vocation première (cultiver ses propres légumes), leur succès réside également dans les échanges avec les voisins qui permettent de « cultiver » le lien social.

Les onze jardins familiaux du Clos-Moreau mis à disposition des habitants en 2013, rencontrent un franc succès. Entre parcelles individuelles et jardin partagé, chacun y trouve son compte.

« J'ai eu un jardin, il y a longtemps. Mais depuis, je n'avais plus eu l'occasion de jardiner », raconte Dominique. Il a maintenant rattrapé son retard. Salades, haricots verts, fraises... Son jardin potager est bien entretenu. Il y passe chaque matin et regarde attentivement ses légumes pousser. En ce moment, sa fierté, ce sont les fraises au bout du potager.

« Les voisins ici, on ne les connaît pas. Ce n'est pas évident de discuter depuis son balcon ! » ajoute Dominique. « Depuis que je dispose de cette parcelle, j'ai rencontré d'autres jardiniers amateurs. On discute de nos plantations, on se donne des conseils... »

Dominique a été l'un des premiers à faire une demande de parcelle et il en est ravi.

L'envie de cultiver un petit bout de terre au pied de son immeuble est telle, qu'aujourd'hui il y a une liste d'attente.

Créer du lien social

« La principale fonction de ces jardins, c'est d'abord de « créer du lien social », affirme Pascale Courtois, du centre Léo-Lagrange. Sur les onze parcelles du Clos-Moreau, l'une d'entre-elles est un jardin partagé, géré par le Centre. Chaque mois, et à tour de rôle, un « référent jardinier » a la responsabilité de cette parcelle divisée en quatre petits jardins. Le matériel de jardinage de base est mis gratuitement à la disposition des familles qui partagent ce terrain. « Les outils supplémentaires ainsi que les divers plants et graines nécessaires aux plantations demeurent à la charge des familles » précise Pascale Courtois.

Toujours le partage : « L'autre jour, une habitante cherchait des pierres pour la parcelle commune. Elle a rencontré un autre habitant qui l'a tout de suite aidée et lui a donné des conseils » souligne pour conclure Pascale Courtois.

Ces jardins favorisent bien l'entraide entre voisins, tout le monde est d'accord là-dessus.



Dominique, très heureux de pouvoir cultiver ses légumes au pied de son immeuble.

Fête des voisins et des jardins : un moment chaleureux et convivial qui a été partagé entre voisins et jardiniers

Le 30 mai dernier, une fête des voisins et des jardins a été organisée sur l'aire centrale et les parcelles ont été décorées pour l'occasion.

De nombreuses animations étaient au programme :

- chorale,
- concours d'épouvantails,
- jeux de sociétés,
- exposition photos,
- dégustations de gâteaux etc..

